

# 9 clandestins arrivent en France en jet privé : qui a payé ?

écrit par Manuel Gomez | 22 décembre 2020



Ils arrivent à présent en « jet privé », les migrants clandestins. Vous n'y croyez pas ! Moi non plus et c'est pourtant la réalité.

*« C'est la première fois que nous assistons à un pareil évènement, nous n'en croyions pas nos yeux », s'exclame ce policier de la PAF, qui en a pourtant vu de toutes les couleurs ces dernières années.*

Le dimanche 13 décembre 2020 arrive à l'aéroport d'Orly un avion privé de la compagnie autrichienne « Tyrolean Jet Services ».

À bord? 9 passagers étrangers, ce qui est normal, mais démunis de pièces d'identité, ce qui l'est moins, dans l'objectif de s'installer en France.

La PAF (Police aux frontières) intervient et le parquet de Créteil est saisi de l'affaire.

Une filière de luxe de l'immigration internationale vient d'être ainsi démantelée.

Le « Jet privé » arrivait en provenance d'Istanbul, en Turquie, et les investigations, confiées à la PAF d'Orly, ont permis de retrouver, dans la carlingue de l'avion, des documents d'identité déchirés en morceaux.

Ces 9 clandestins ont revendiqué leur nationalité kurde et demandé l'asile politique dès leur arrivée. Ils sont, pour le moment, retenus dans une zone d'attente afin de vérifier leurs affirmations et dans l'attente du résultat de l'enquête ouverte « pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier en France ».

La question qui se pose est : « Qui a payé ? »

Selon les tarifs proposés par cette compagnie, il en coûterait environ 30.000 euros par passager, soit presque 300.000 euros.

Sur son site « Internet », la Tyrolean Jet Services affiche officiellement son slogan : « Vous choisissez votre destination et l'on s'occupe de tout ».

Cette compagnie autrichienne devra rendre des comptes à la justice, certes, et elle est passible d'une importante amende « pour avoir tenté de débarquer des non ressortissants d'un État membre de l'Union européenne sur le territoire français, démunis de document de voyage ou de visa requis par la loi ».

Reste à savoir, bien entendu, s'il ne s'agit pas de Kurdes recherchés par la Turquie d'Erdogan et tentant d'échapper au sort funeste qui leur était réservé...

Et quand ils n'arrivent pas en « Jet privé », ce sont des avions charters qui sont affectés spécialement pour leur rapatriement.

C'est le cas tout récemment de 5 femmes et 12 enfants de l'organisation État islamique, rapatriés par l'Allemagne et de 2 femmes et 6 enfants par la Finlande, selon les déclarations du ministre allemand des Affaires étrangères. Toutes visées,

dans leur pays d'origine, par des poursuites judiciaires pour « participation à une organisation terroriste ».

Et il reste environ 70 adultes, ayant la nationalité allemande, ainsi que 150 enfants de nationaux allemands, à rapatrier.

Et pour la France, qu'en est-il ?

Un trafic de migrants clandestins vient également d'être démantelé, dont le siège et l'atelier de fabrication des faux papiers se situaient dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de la capitale.

Les migrants clandestins, en provenance du Pakistan principalement, se voyaient proposer de faux documents, des logements et du travail dans le département de Seine-Saint-Denis et notamment sur Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Drancy et La Courneuve.

16 individus ont été placés en garde à vue ; quant aux immigrés clandestins, une vingtaine pour le moment, ils se sont vus placés en rétention administrative, dans l'attente du sort qui leur sera réservé.

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a déclaré avoir l'intention de s'occuper de ces dizaines de milliers de migrants clandestins, il aura déjà bien du mal à se débarrasser des quelques centaines « fichés pour radicalisation à caractère terroriste » ! Nous aimerions savoir combien ont déjà été expulsés ? Faites-nous ce cadeau pour les fêtes de fin d'année... dites-le-nous !

<https://ripostelaique.com/9-clandestins-arrivent-en-france-en-jet-prive-qui-a-paye.html>